



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 19 mars 2015

Présidence: M. Maurizio Di FELICE

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 80 relatif au postulat de M. Michel Girardet «Pour une sonorisation efficace à la salle de Montoly».
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. - d'accorder le crédit de Fr. 48'550.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

*«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».*

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Maurizio Di Felice



La secrétaire:

Mireille Tacheron